

## Les principales étapes du projet

2025	18 oct	A.G. Ailes de FACÉOLE
	14 oct	Comité de suivi
	3 juillet	Rencontre Propriétaires/exploitants
	10 juin	Démontage du mât de mesure
	24 avril	A.G. FACÉOLE
	8 mars	Réunion citoyens-souscripteurs
	4 nov.	Création de la SAS "Les Ailes de Facéole" par 17 membres fondateurs
	22 oct.	Comité de suivi
2024	27 mai	Installation du mât de mesure
	Mars	Début des études environnementales et communication du flyer présentant le projet et ses valeurs
	Janvier	Élaboration d'une plaquette d'information sur les aspects financiers du projet
	Nov.	Réunion publique et constitution d'un conseil citoyen informel autour du projet éolien Facéole situé sur Fégréac et Avessac

Projet porté par :

Le projet éolien Facéole continue d'avancer dans sa phase de développement. Les 5 acteurs d'origine que sont Fégréac, Avessac, Redon Agglomération, EPV et EnR44 ont reçu le renfort citoyen des Ailes de Facéole en local, et d'Énergie Partagée\* via son outil de financement EnRciT\* sur le plan national.

Soucieux de préserver au mieux le confort des riverains, et de réduire autant que possible les impacts naturalistes, nous nous attachons à suivre de près les études en cours, études qui nous permettront de déposer un projet cohérent

avec nos valeurs citoyennes et environnementales.

Nous poursuivons par ailleurs notre recherche de fonds en sollicitant toutes les personnes du territoire motivées pour investir localement dans notre projet. Avis aux intéressé·e·s!



## Concertation et transparence

Dans le but de conserver un maximum d'échange avec les riverains, nous proposons des temps de réunion avec un Comité de suivi, groupe informel d'habitants pas forcément impliqués dans le projet mais soucieux de se tenir informés.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre ce comité. Nous veillons également à maintenir le contact avec les propriétaires et les exploitants des terrains susceptibles d'être retenus pour l'implantation des éoliennes.

### IDÉE REÇUE 1

Les éoliennes ne tournent que 25% du temps

**Faux !** En réalité, les éoliennes produisent de l'électricité près de 75 à 85 % du temps, même si la puissance varie en fonction du vent.

Alors, d'où vient ce chiffre de 25 % ? Il s'agit du facteur de charge, qui représente la part de production réelle par rapport à la production maximale théorique sur une période donnée. Cela ne signifie pas que les éoliennes sont à l'arrêt le reste du temps, mais simplement qu'elles ne tournent pas toujours à pleine puissance. Avec les progrès technologiques, ce facteur de charge augmente chaque année.

source ENERCOOP

### IDÉE REÇUE 2

La production n'est pas pilotable car intermittente

**Faux !** La production éolienne n'est pas intermittente (ON/OFF), mais **variable**.

Car si elle dépend des flux naturels des vents, la puissance de ces derniers varie et est prévisible. Par ailleurs, on peut compenser cette variabilité :

- Par l'installation de parcs sur l'ensemble du territoire français, les régimes de vent étant différents : c'est le foisonnement.
- Par la complémentarité des énergies renouvelables (EnR) : éolien, photovoltaïque, méthanisation, hydroélectricité.

source RÉCIT\*

# FACEOLE

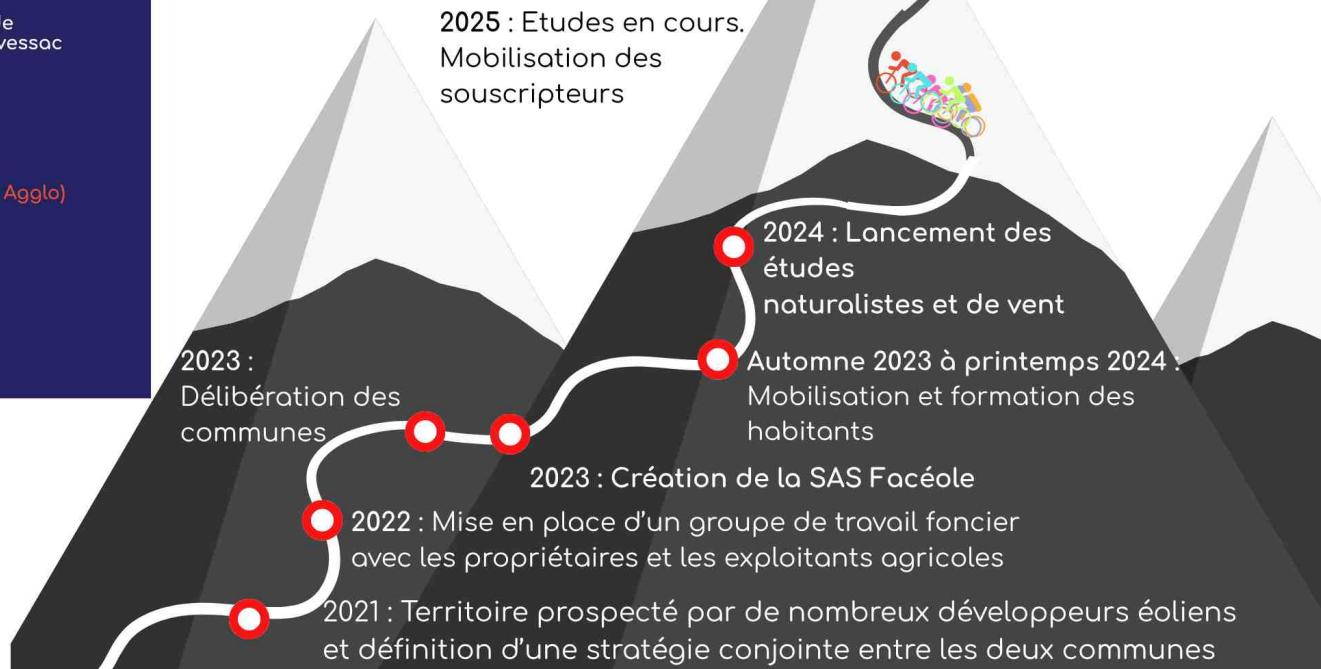
ou comment pédaler ensemble pour arriver au sommet

Lors de l'AG de Facéole en avril, Claire Legrand (Récit\*) a imaginé une présentation du projet sous la forme d'une course cycliste à étapes, en donnant la parole aux acteurs "membres du peloton" :

- Jérôme Ricordel et Hubert Du Plessis, pour Fégréac et Avessac
- Rémi Beslé, pour Redon Agglomération Bretagne Sud
- Michel Carré, pour EPV
- François Orhan pour EnR44
- Philippe Mahé pour Les Ailes de Facéole
- Quentin Maréchal pour Énergie Partagée

## Membres du peloton

	Communes de Fégréac et Avessac
	SEM EnR 44
	EPV
	RABS (Redon Agglo)
	Habitants
	EPI



## Groupe de travail technique et étude d'impact

Composé de 6 à 8 membres du Conseil citoyen, le groupe technique s'est d'abord penché sur les résultats du mât de mesure concernant le vent, et surtout les chauve-souris.

Après le démarrage de l'étude faune-flore en mars 2024, le groupe technique a participé au choix des bureaux d'études paysagère et acoustique.

En ce moment, il analyse



Rencontre sur le terrain avec Emmanuel Glémén (Envirocité), chargé de l'étude d'impact

L'analyse acoustique débutera à la chute des feuilles pour avoir une sensibilité maximum.

Enfin, le groupe technique aura pour tâche, avec les autres composantes de Facéole, de définir le nombre d'éoliennes et leur emplacement sur la zone.

## Chiffres-clés

**82 700 €**

C'est le compteur des souscriptions citoyennes au 15 septembre 2025

**Objectif : 180 000€ !**

## \* Dis, c'est quoi ?

**Énergie Partagée** : mouvement qui fédère, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergies 100% renouvelables en France.

**Énergie Partagée Investissement** : Outil financier d'investissement national qui collecte l'épargne citoyenne et l'investit au capital de projets citoyens d'énergies renouvelables et d'économie d'énergie.

**EnRciT : Énergies renouvelables citoyennes** : outil financier d'investissement citoyen national dans la production d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique

**Récit : Énergies citoyennes en Pays de la Loire** : association qui fédère les structures et porteurs de projets engagés dans le développement des énergies renouvelables citoyennes en Pays de la Loire.

Pour en savoir plus,  
Contactez-nous !

faceole@enr-citoyennes.fr

02 99 72 39 49

Les Ailes de  
**Facéole**  
Parc de Fégréac et Avessac  
éolien citoyen

